

Technische fiche



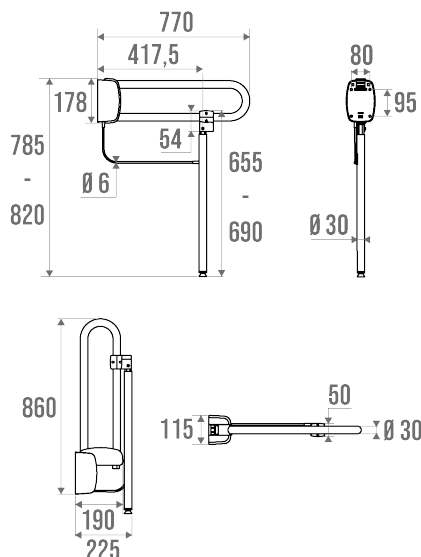
Informaties

Aanstelling	770 mm hefstang met hendel
Referentie	048879

De pluspunten

- + **Veilig: vergrendelt in verticale positie.**
- + **Versterkte aluminium buis.**
- + **Vergemakkelijkt transfers en tillen.**
- + **In hoogte verstelbare kickstand.**

Beschrijving



Ø 30 mm witte aluminium buis. Bodemplaten van kunsthars.
Met geïntegreerde steunhendel, verstelbaar door middel van een krik.
Onzichtbare bevestigingen.
Anti-corrosieggarantie.

Technische kenmerken

Afwerking	Epoxy
Kleur	Wit
Afmetingen	770 mm
Diameter Ø	30 mm
Materiaal	Aluminium

Brutogewicht	3.100 kg
Verpakking	Kartonnen doos + etiket
Aanvaardbare last	120
Getest in laboratorium aan	225 kg
Franse productie	ja
Onderhoud	ja
Waarborg	10 jaar
Nettogewicht	2.150 kg
Gencod	3563390488799
Douanecode	7615200000
Infoblad	S00002226_IND_01

Ondehoud en installatie gids

Hauteur de pose conseillée pour la barre supérieure : 80 cm du sol dans les toilettes et la douche, ou à la hauteur du lavabo. Les barres d'appui ajoutent de la sécurité à l'utilisateur si elles sont installées conformément aux instructions. Les efforts supportés par la fixation murale nécessitent une parfaite sélection de la visserie et des chevilles en fonction de la nature du support mural. Nous vous conseillons de choisir des vis en inox pour éviter tout risque de corrosion en milieu humide (Ø 4 mm). Avant de percer la cloison, présenter physiquement le produit contre le mur puis marquer les emplacements de perçage. Tous les points de fixation doivent être impérativement respectés. Après montage et avant utilisation, s'assurer que les vis de fixation sont bien serrées. Ne pas utiliser la barre d'appui comme une marche pour atteindre quelque chose, ne pas s'asseoir dessus ou se suspendre. Après montage et avant utilisation, s'assurer que les vis de fixation sont bien serrées. Sur cloisons peu résistantes, il est préférable de rajouter un poteau de fixation ref. 048400 ou d'installer une contreplaque derrière la cloison.

Fiche produit mise à jour le : 07/05/2024